

Déroulement de la formation :

pour le **BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE «
EDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITES DE LA FORME »**

Deux options sont possibles :

« Cours Collectifs » et « haltérophilie, musculation »

Le rythme de l'alternance est le suivant : lundi et mardi voire mercredi en organisme de formation (700h) et mercredi/jeudi/vendredi en structure d'accueil (504h).

Le temps de formation en structure d'accueil porte sur les activités de la remise en forme : Cours collectifs (type étirements, renforcement musculaire et activités cardio-vasculaires...) ; Musculation et Cardio-training (type plateau musculation et espace cardio...) ; mise en œuvre de projet d'animation et participation au fonctionnement de la structure.

CONTENU DE FORMATION :

UNITE CAPITALISABLE 1	
UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE	
OI 1-1	Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
1-1-1	Adapter sa communication aux différents publics
1-1-2	Produire des écrits professionnels
1-1-3	Promouvoir les projets et actions de la structure
OI 1-2	Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
1-2-1-	Repérer les attentes et les besoins des différents publics
1-2-2-	Choisir les démarches adaptées en fonction des publics
1-2-3	Garantir l'intégrité physique et morale des publics
OI 1-3	Contribuer au fonctionnement d'une structure
1-3-1	Se situer dans la structure
1-3-2	Situer la structure dans les différents types d'environnement
1-3-3	Participer à la vie de la structure
UNITE CAPITALISABLE 2	
UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE	
OI 2-1	Concevoir un projet d'animation
2-1-1	Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli Définir les objectifs et les modalités d'évaluation Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet
OI 2-2	Conduire un projet d'animation
2-2-1	Planifier les étapes de réalisation
2-2-2	Animer une équipe dans le cadre du projet
2-2-3	Procéder aux régulations nécessaires
OI 2-3	Evaluer un projet d'animation
2-3-1	Utiliser les outils d'évaluation adaptés
2-3-2	Produire un bilan
2-3-3	Identifier des perspectives d'évolution

**UNITE
CAPITALISABLE 3**

**UC3 : CONCEVOIR UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE
CHAMP DES ACTIVITES DE LA FORME**

OI 3-1	Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
3-1-1	Fixer les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation
3-1-2	Prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle
3-1-3	Organiser la séance ou le cycle
OI 3-2	Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
3-2-1	Programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs
3-2-2	Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle
3-2-3	Adapter son action pédagogique
OI 3-3	Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
3-3-1	Construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés
3-3-2	Evaluer son action
3-3-3	Evaluer la progression des pratiquants
UNITE CAPITALISABLE 4 a) Option « COURS COLLECTIFS »	
UC 4 a) : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « COURS COLLECTIFS »	
OI 4-1	Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option
4-1-1	Maîtriser les techniques de l'option
4-1-2	Maîtriser les gestes techniques dont les aides et parades et les conduites professionnelles de l'option
4-1-3	Utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage
OI 4-2	Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option
4-2-1	Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques et usages de la discipline de l'option
4-2-2	Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique
4-2-3	Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque

OI 4-3 4-3-1 4-3-2 4-3-3	Garantir des conditions de pratique en sécurité Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité Aménager la zone de pratique ou d'évolution Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution
UNITE CAPITALISABLE 4 b) Option « HALTÉROPHILIE, MUSCULATION » UC 4 b) : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE JUSQU'AU 1^{er} NIVEAU DE COMPETITION FÉDÉRALE DANS L'OPTION « HALTÉROPHILIE, MUSCULATION »	
OI 4-1 4-1-1 4-1-2 4-1-3	Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option Maîtriser les techniques de l'option Maîtriser les gestes techniques dont les aides et parades et les conduites professionnelles de l'option Utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage
OI 4-2 4-2-1 4-2-2 4-2-3	Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques de la fédération délégataire de l'haltérophilie, musculation Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique en haltérophilie, musculation, dont la pratique compétitive en haltérophilie Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque
OI 4-3 4-3-1 4-3-2 4-3-3	Garantir des conditions de pratique en sécurité Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité Aménager la zone de pratique ou d'évolution Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution

Le secteur professionnel employeur recouvre :

- les centres sportifs et structures privées
- les associations ou clubs sportifs
- le service des sports des Municipalités
- ou en tant que travailleur indépendant et autres...

Dates de formation

de septembre à juin

Durée de la formation

36 semaines de Formation

2 jours voire 3 jours par semaine en centre de formation, le reste en entreprise

700 h de formation pour 504 h en entreprise

Moyens mis en œuvre :

Tous les intervenants sont des personnes qualifiées dans leur secteur d'intervention

- ✓ Brevets d'Etat
- ✓ Universitaires et enseignants
- ✓ Professionnels du secteur de la Forme

Conditions d'admission

- ✓ Réussir les tests d'entrée en formation
- ✓ Dossier et entretien de motivation
- ✓ Avoir une ou plusieurs structures d'accueil pour l'alternance
- ✓ Avoir un projet professionnel en rapport avec les métiers du sport